## Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

<u>Délibération n° 2014-07 en date du 28/01/2014 portant inscription à l'assiette de la coupe de la parcelle 7 de la forêt communale :</u>

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 28 Janvier 2014, à 20H30, suivant convocation en date du 23 Janvier 2014, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

Mme Aurore DUFOUR a été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	0	12	12	12	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, PASQUET Christophe, DESROCHE Roger, COUSTY Gilles, DUCHEZ Michel, GILLES Dominique, HARGE Andrée, BERGER Thierry, ALAMARGOT Sylvie, DUFOUR Aurore, PAGO Corinne, FAUCHER Alain.

## Représenté:

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de l'Office National des Forêts, concernant les coupes de bois à inscrire dans les forêts relevant du régime forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

<u>DECIDE</u> l'inscription à l'état d'assiette en 2014 des coupes prévues à l'aménagement et désignées dans le tableau ci-dessous.

Nom de la forêt	N° de parcelle ou partie de parcelle	Surface à parcourir en coupe	Type de coupe	Destination de la coupe
FC LA GENEYTOUSE	1_A	2,89 ha	Conversion de taillis sous futaie	Vente
FC LA GENEYTOUSE	7	2,50 ha	Conversion de taillis sous futaie	Vente
FC LA GENEYTOUSE	8_A	0,75 ha	Conversion de taillis sous futaie	Vente

<u>DECIDE</u> que cette coupe sera vendue à la diligence de l'ONF par appel d'offres ou de gré à gré si des opportunités se présentent.

REÇUA LA PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE le - 6 FEV. 2014

A La Geneytouse, le 05 Février 2014

1 2

Le Maire

Jean-Claude LEBLOIS